

Département de l'Aveyron
Commune de REQUISTA

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 janvier 2026

Membres en exercice	18
Membres présents	14
Pouvols	1
Membres absents	4

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Monsieur le Maire en date du 21 janvier 2026.

Vote	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Membres Présents :

Michel CAUSSE ; Geneviève ABRANTES ; Annette CLUZEL, Elian BOUZAT, Claude BAUMES, Jacky LACAN, Michel LAURENS, Pierre GRIMAL ; Claudine GRIMAL ; Aude JALADE, Philippe ANTOINE, Vincent NICOULEAU ; Jean-Michel RECOULES ; Josette VAYSSE.

Procurations : Sophie MOULY à Aude JALADE.

Absents excusés : Angélique MASSOL ; Martine ALBUCHER ; Fabienne VERGNES

Président de séance : Michel CAUSSE. Secrétaire de Séance : Aude JALADE.

OBJET DE LA DELIBERATION : CREATION D'UNE SALLE DE PREPARATION PHYSIQUE MULTISPORTS / SALLE DE REUNION / PLAN DE FINANCEMENT.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la municipalité a pour projet de créer, au sein du stade communal Robert Fournier une salle dédiée à la préparation physique ainsi qu'un espace de réunion.

Il précise que cette nouvelle installation répondra aux besoins des associations sportives, permettra d'améliorer les conditions d'entraînement des équipes locales et offrira un lieu fonctionnel pour l'organisation de réunions ou de briefings techniques.

Le Maire souligne également que ce projet s'inscrit dans la volonté de renforcer les équipements sportifs de la commune et de soutenir la pratique sportive pour tous.

Monsieur le Maire demande en conséquence au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur ce projet et d'arrêter le plan de financement provisoire de cette opération :

Plan de financement prévisionnel aménagement d'une salle de préparation physique multisports stade Robert Fournier - opération 518	
Montant total de l'opération HT	280 000,00 €
ETAT - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (30 %)	60 000,00 €
DEPARTEMENT (25 %)	50 000,00 €
total subventions	110 000,00 €
Fonds propres de la commune	170 000,00 €

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide : à l'unanimité

- **d'arrêter** le plan de financement prévisionnel de cette opération comme décrit ci-dessus.
- **de solliciter** les concours financiers comme précisés dans le tableau ci-dessus.
- **de solliciter** le concours de tout autre structure ayant la compétence à financer ce projet.
- **dit que** les crédits nécessaires à l'ensemble de cette opération sont inscrits au Budget de la Commune.
- **d'autoriser** le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Aude JALADE



Le Maire,

Michel CAUSSE

